

vrai. (Je répéterai ce que j'ai dit ailleurs.) „ SI
 „ la validité des mariages dépend uniquement
 „ de l'autorité profane, qui empêchera les
 „ chrétiens d'épouser leurs sœurs, comme les
 „ illustres Ptolomées, & avec eux toute l'Egypte
 „ de d'établir la communauté des femmes,
 „ comme le vouloit l'incomparable Platon,
 „ & comme le pratiquoit le grave Caton?
 „ de devenir polygame par l'avis du prophete
 „ Arabe? de renouveler les noces abominables
 „ de Néron & de Sporus?... Et qu'on ne
 „ parle pas de la loi naturelle comme opposée
 „ à ces infamies. La connoissons-nous
 „ mieux cette loi naturelle, que les Caton,
 „ les Platon, les Socrate &c? Ne savons-nous
 „ pas que de la nature, ainsi que de la raison,
 „ l'on fait ce que l'on veut, lorsque ces
 „ éternelles pupilles ne se trouvent pas
 „ sous la tutelle de la Religion „. Pour mieux
 être compris de tout le monde, & en particulier
 des théologiens, répétons aussi ce que nous
 avons dit là-dessus sur le même sujet en latin,
 & ajoutons le blasphème de ceux qui avanceroient,
 comme ils peuvent le faire dans le

latif au gouvernement de l'Eglise. Si les empereurs en ont convoqué, ce ne fut que d'après le vœu du souverain Pontife & des évêques, ou bien par manière d'invitation, mais pas en vertu de leur pouvoir. Ils ont dû y concourir pour que les évêques pussent se rendre à leur destination, ce qui vu l'étendue de l'empire, les guerres fréquentes, la difficulté des chemins &c, n'étoit pas peu de chose. Voyez I Déc. 1787, p. 490. — I Janv. 1789, p. 23.